



# DIFFÉRENTS SITES POUR VOUS ACCUEILLIR

## SITE CALMETTE

54 rue des 4 églises 54000  
Nancy

03 83 17 03 30  
mdssitecalmette@  
departement54.fr

Du lundi au vendredi de 8h30 à  
12h et de 14h à 17h30  
(fermeture le jeudi matin)

### MAIS AUSSI

#### Consultations pour les enfants de 0 à 6 ans

Assurées par un médecin  
et une puéricultrice.

Lundi et mardi de 13h30 à 17h,  
sur rendez-vous

#### Les petites gargouilles en vadrouille

Pour les enfants de 0 à 3 ans :  
lieu d'éveil, d'échange et  
d'activités parents-enfants.

Lundi de 9h30 à 11h30 (hors  
vacances scolaires)

#### Permanences petite enfance

Assurées par une puéricultrice,  
pour les enfants de 0 à 6 ans.

Jedi de 15h30 à 17h30  
sans rendez-vous

#### Atelier d'éveil

Pour les enfants de 0 à 6 mois :  
atelier d'éveil sensoriel par le  
massage et le bien-être.

1 jeudi sur 2, de 14h à 15h, sur  
rendez-vous

#### Vestiaire solidaire

Échange de vêtements pour les  
enfants de 0 à 6 ans.

## POINT D'ACCUEIL

Dans les locaux du centre social  
OHS Beauregard - 269 avenue  
de Boufflers 54000 Nancy  
03 83 17 03 30

Permanences d'une  
assistante sociale  
Mardi de 9h à 12h, sur rendez-vous

Permanences d'une  
conseillère en économie  
sociale et familiale  
Mercredi de 14h à 17h,  
sur rendez-vous

#### Consultations petite enfance

Pour les enfants de 0 à 6 ans.  
1 lundi sur 2, de 13h30 à 17h,  
sur rendez-vous



@departement54

[www.meurthe-et-moselle.fr](http://www.meurthe-et-moselle.fr)

Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle  
48, esplanade Jacques-Baudot - CO 900 19  
54035 NANCY CEDEX - Tél. : 03 83 94 54 54



IMPRIMERIE\* PAO DIRCOM CD54 Y. Husson - Illustrations Freepik.com - Imprimerie conseil départemental 54 - Janvier 2019

## MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS

NANCY NORD  
TERRITOIRE GRAND NANCY

SOLIDARITÉS

# VOTRE MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS (MDS)

## VOTRE SERVICE DE PROXIMITÉ DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

**vous accueille** dans un lieu d'écoute, gratuit, ouvert à tous, dans le respect et la discrétion.

**vous informe** pour répondre à vos questions et trouver des solutions personnalisées.

**vous oriente** en fonction de votre situation, vers d'autres services départementaux, des associations, des structures communales ou des institutions partenaires.

**vous accompagne** individuellement ou collectivement.


**vous propose** de participer à des temps d'échanges et d'activités en groupe.

## UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS

PUÉRICULTRICE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE • MÉDECIN DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE • SAGE-FEMME DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE • SECRÉTAIRE MÉDICO-SOCIAL • ASSISTANT.E SOCIAL.E • TRAVAILLEUR SOCIAL EN PROTECTION DE L'ENFANCE • PSYCHOLOGUE EN PROTECTION DE L'ENFANCE • CONSEILLER.E EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE

## SANTÉ DES JEUNES ENFANTS

Je voudrais des conseils sur la santé de mon enfant, de l'aide pour les soins et l'alimentation de mon bébé.

 Le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) de votre MDS vous propose des consultations médicales gratuites de suivi pour vos enfants de 0 à 6 ans. Des puéricultrices et sages-femmes sont disponibles pour vous conseiller.


## RELATIONS PARENTS-ENFANTS

Les rapports avec mon enfant sont compliqués, je ne comprends plus son comportement à la maison et à l'école.

 Votre MDS vous aide dans la compréhension et le développement de votre enfant au sein de sa vie familiale et scolaire.


## FUTURS / JEUNES PARENTS

- Je suis enceinte, j'ai besoin d'informations pour préparer l'arrivée de mon bébé.
- Je souhaiterais être informé.e sur les modes de garde de mon enfant.

 Le service de PMI de votre MDS vous propose des consultations prénatales gratuites, vous conseille tout au long de votre grossesse pour préparer l'arrivée de votre bébé. Il vous informe sur les différents sujets qui concernent l'enfance et les modes de gardes.

## PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP / PERSONNES ÂGÉES

- J'ai besoin d'aide au quotidien.
- Je souhaiterais des informations sur le maintien à domicile de mes parents âgés.
- Mon conjoint est atteint de la maladie d'Alzheimer, je ne sais pas à qui m'adresser pour avoir de l'aide.
- Je cherche un logement adapté à mon handicap.

 > Votre MDS vous informe sur les aides possibles à la gestion du quotidien.  
> Votre MDS vous informe et vous accompagne dans vos démarches ou vous oriente vers les services adaptés.

## INSERTION PROFESSIONNELLE / EMPLOI


Je suis allocataire du RSA, j'aimerais retravailler mais je n'y arrive pas et je suis découragé.e.

 Votre MDS vous accompagne pour lever les freins et vous soutient dans vos démarches en tenant compte de vos expériences et de vos atouts.




## BUDGET DE LA VIE QUOTIDIENNE

- Je n'arrive plus à gérer mon budget. Je ne peux plus payer mes factures, j'ai trop de crédits.
- Je souhaiterais varier mon alimentation. Manger bien et bon coûte cher.

 > Votre MDS vous aide dans la gestion de votre budget du quotidien et vous informe sur les possibilités d'aides financières légales ou extra-légales.  
> Votre MDS vous apporte des conseils pour cuisiner et varier votre alimentation, ainsi que dans la gestion de votre budget courses.

## SANTÉ

Je ne suis pas en forme et je n'ai pas les moyens pour consulter un médecin.

 Votre MDS vous informe sur vos droits aux soins médicaux : sécurité sociale universelle, mutuelles, consultations médicales de votre ville, etc.


## LIEN SOCIAL

- Je vis seul.e et ma famille est loin.
- J'aimerais rencontrer de nouvelles personnes.

 > Votre MDS vous aide à mieux connaître votre environnement.  
> Votre MDS vous propose de participer à différents groupes d'échanges, de partages et de rencontres.


## LOGEMENT

- Je n'arrive plus à assurer le paiement de mon loyer.
- Je n'arrive plus à assurer l'entretien de mon logement.

 Votre MDS vous informe sur le droit au logement ou encore sur les possibilités d'aides au maintien dans le logement.

## TRANSPORTS

- J'habite en milieu rural et je souhaiterais des informations pour me déplacer.
- Je ne peux plus me déplacer seul.e.

 Votre MDS vous informe sur les moyens de déplacements possibles : co-voiturage, transports en commun etc.